

## Rôles triennaux d'évaluation

**AVIS PUBLIC** est donné, par les soussignés, directeurs généraux et secrétaires-trésoriers, directrices générales et secrétaires-trésorières :

1. **QUE** les rôles triennaux d'évaluation foncière des municipalités de :

Équilibrés :

**Saint-Donat**, 194, avenue du Mont-Comi  
**Sainte-Angèle-de-Mérici**, 23, de la Fabrique  
**Padoue**, 215, Beaulieu

devant être en vigueur durant les exercices financiers 2020, 2021 et 2022 ont été ou seront déposés aux bureaux des municipalités concernées entre le 15 août et le 1<sup>er</sup> novembre 2019;

**QUE** toute personne peut en prendre connaissance à ces endroits durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ces rôles, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette *Loi*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2020;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé au:

**MRC DE LA MITIS**  
**300, avenue du Sanatorium**  
**Mont-Joli (Québec) G5H 1V7**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de La Mitis, et
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 309-2017 de la MRC de La Mitis et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

2. **QUE** les sommaires reflétant l'état des rôles d'évaluation foncière pour la deuxième année des rôles triennaux d'évaluation 2019-2020 et 2021 des municipalités de :

**Saint-Charles-Garnier**, 38, rue Principale  
**Métis-sur-Mer**, 138, rue Principale  
**Saint-Octave-de-Métis**, 201-A, de l'Église  
**Grand-Métis**, 70, chemin Kempt  
**Saint-Joseph-de-Lepage**, 70, de la Rivière  
**Mont-Joli**, 40, Hôtel-de-Ville  
**Sainte-Flavie**, 775, Flavie-Drapeau  
**Sainte-Luce**, 1, rue Langlois  
**TNO de La Mitis**, 300, avenue du Sanatorium

ont été ou seront déposés aux bureaux des municipalités concernées entre le 15 août et le 15 septembre 2019;

3. **QUE** les sommaires reflétant l'état des rôles d'évaluation foncière pour la troisième année des rôles triennaux d'évaluation 2018-2019 et 2020 des municipalités de :

**La Rédemption**, 68, rue Soucy  
**Les Hauteurs**, 50, rue de l'Église  
**Ste-Jeanne-D'Arc**, 205, Principale  
**Saint-Gabriel-de-Rimouski**, 248, Principale

**Price**, 18, rue Fournier

ont été ou seront déposés aux bureaux des municipalités concernées entre le 15 août et le 15 septembre 2019 et;

**QUE** toute personne peut en prendre connaissance aux bureaux des municipalités concernées, aux heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, AVIS est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles (**deuxième et troisième exercice financier**), une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, *au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 et 174,2 de cette loi.*

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou du suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC DE LA MITIS  
300, AVENUE DU SANATORIUM  
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de La Mitis;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 309-2017 de la MRC de La Mitis et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 18 septembre 2019

*Directeurs généraux, directrices générales  
Secrétaires-trésoriers et secrétaires-trésorières*

*Municipalités*

Chantal Tremblay	Grand-Métis
Gilles Provencher	La Rédemption
Pascale Fortier	Les Hauteurs
Stéphane Marcheterre	Métis-sur-Mer
Joël Harrisson	Mont-Joli
Line Fillion	Padoue
Martin Normand	Price
Annie Fraser	Sainte-Angèle-de-Méridi
Francine Roy	Sainte-Flavie
Louise Boivin	Sainte-Jeanne-D'Arc
Jean Robidoux	Sainte-Luce
Josette Bouillon	Saint-Charles-Garnier
Julie Williamson (intérim)	Saint-Donat
Marie-Josée Dubé (intérim)	Saint-Gabriel
Tammy Caron	Saint-Joseph-de-Lepage
Nathalie Lévesque	Saint-Octave-de-Métis
Marcel Moreau	TNO de La Mitis